



FORMATION DES COMMISSAIRES SPORTIFS

À compter du **1er octobre 2026**, des formations de commissaires sportifs — **stagiaires, départementaux, régionaux et inter-ligues** — seront organisées à l'occasion des compétitions départementales de la saison.

Ces formations porteront notamment sur :

- l'utilisation du **logiciel de pesée** ;
- l'utilisation du **logiciel de table** ;
- la tenue et le suivi des **feuilles de poules** ;
- la gestion et la tenue des **tableaux de compétition**.

Les formations seront encadrées par les **commissaires sportifs Nationaux et Continentaux**, sous la responsabilité des responsables départementaux :

Monsieur CONDOT Thomas – 06 83 41 96 48

Monsieur DENIS Henri – 06 67 28 95 57

Les dates de formation seront indiquées dans le **calendrier mensuel du Comité 93 Judo**. Elles seront **obligatoires pour les commissaires sportifs sélectionnés sur les compétitions concernées**.

Nous attirons votre attention sur le fait que **toute absence à une formation entraînera le non-paiement de l'indemnité de tenue et de représentation, d'un montant de 90 €**. Seuls les **frais kilométriques** pourront être remboursés.

Nous vous rappelons également que la participation à ces formations est **nécessaire pour pouvoir se présenter aux examens de commissaire sportif Inter-Ligues ou National**.

Nous comptons sur votre implication et votre assiduité afin de garantir la qualité de l'organisation et le bon déroulement des compétitions départementales.

Très bonne saison sportive à toutes et à tous !

Le Blanc Mesnil, le 20 septembre 2026

Domingo SALAS
Formateur Départemental Arbitrage
Secrétaire Général du Comité 93

Jean-Jacques RUSCA
Président du Comité 93 Judo
Directeur National de l'Arbitrage